

Montreuil le, 12 novembre 2014

Orange
Monsieur Bruno METTLING
Président du Comité de Groupe Européen
78 rue Olivier de Serres
75015 Paris

LR/AR : 1A 085 912 6606 5

Objet : Avis du CGE sur le dossier Savanna

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la procédure d'information et de consultation entamée au sein de cette instance sur le projet Savanna (OPA sur Jazztel en Espagne) et après avoir analysé les informations relatives à cette acquisition, nous, représentants du personnel au Comité de groupe Européen, communiquons notre avis de principe sur le volet économique et stratégique de cette opération.

Même si nous avons des doutes quant aux modalités de financement choisies pour cette opération, surtout s'agissant du moyen terme puisque le coût réel pourrait être bien supérieur au coût prévu à ce jour, du fait du recours aux emprunts hybrides, et sachant également que la concentration des entreprises de télécommunications en Europe fait l'objet d'un large et profond débat, la majorité du CGE comprend le besoin stratégique présenté par la direction du groupe Orange afin de rester compétitif sur le marché espagnol.

Par conséquent et dans l'attente de la présentation devant cette instance de l'information et de la consultation pertinente sur l'impact social qui pourrait résulter de cette opération, la majorité des membres du Comité de Groupe Européen, donne un avis FAVORABLE sur le lancement d'une OPA sur l'entreprise Jazztel. Cet avis se limitant strictement aux aspects économiques et de stratégie. La procédure d'information consultation sur les impacts sociaux devra débuter le plus tôt possible après la rencontre des DRH des 2 entreprises.

Pour le CGE

Le secrétaire Jean-Paul GRISTI

